DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 120 Subvention (10.000 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (5e, 6e et 7e)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris en faveur des arts visuels et de la jeune création, je vous propose d'attribuer une subvention à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés.

Chaque année au mois de novembre, Photo-Saint-Germain-des-Prés propose un parcours dans une sélection de musées, centres culturels, galeries et librairies de la rive gauche. En écho à ces expositions, un programme associé de rencontres, projections, signatures et visites d'ateliers rassemble artistes, responsables de collections publiques ou privées, maisons d'éditions, graphistes, libraires, critiques et commissaires. Autant de rendez-vous qui abordent les grandes tendances de la photographie contemporaine et questionnent ses dispositifs de valorisation et de diffusion.
La direction artistique du festival est assumée par Aurélia Marcadet, historienne de l'art et co-fondatrice de la structure Temple dédiée à la photographie contemporaine émergente et à l'édition.
Cette 12e édition du festival Photo Saint-Germain se tiendra du 2 au 25 novembre 2023.

Afin de permettre à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés de réaliser sa programmation et l'ensemble de ses activités en 2023, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de lui attribuer une subvention d'un montant de 10 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris